

# PARTIE VIII

## Chapitre III

### Villers-la-Vigne, fondatrice infatigable de l'Association des Vignerons de Wallonie

Rédigé par Christophe Waterkeyn



[www.vigneronsdewallonie.be](http://www.vigneronsdewallonie.be)

L'agriculture étant régionalisée suite à la réforme de la Politique agricole commune, la législation exigeait une représentation des acteurs par région, et non plus par pays.

Les réglementations, le soutien agricole, la promotion des produits et, en aval, les arrêtés de mise en application des politiques européennes sont désormais du ressort des Régions. Du côté flamand, une association de vignerons a ainsi vu le jour en 2009.

Côté wallon, grâce au concours de la Fédération wallonne de l'Horticulture à laquelle l'asbl est aujourd'hui

rattachée, un organe représentatif des vignerons a été créé le 31 mai 2012, sous la forme d'une ASBL, au départ de vingt membres fondateurs, dont le vignoble de l'abbaye de Villers.

Christophe Waterkeyn et Jean-Paul Charloteaux au nom de la Confrérie du Vignoble de l'abbaye de Villers-en-Brabant asbl assistaient en tant que membres fondateurs à l'Assemblée générale constitutive de l'asbl « ASSOCIATION DES VIGNERONS DE WALLONIE » tenue à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité à Gembloux.



ASBL « ASSOCIATION DES VIGNERONS DE WALLONIE »  
ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

NOUS soussignés,

NOM, prénom : **Waterkeyn Christophe et Charlotteaux Jean-Paul**,  
représentants la Confrérie du Vignoble de Villers en Brabant ASBL,  
sous l'appellation **Villers-la-Vigne**  
Adresse : **Rue de l'Abbaye 55, 1595 Villers-la-Ville**  
Téléphone : **0475/91.94.52 et 0496/27.79.87**

serons présents, en tant que membre fondateur, à l'Assemblée générale constitutive de l'asbl « ASSOCIATION DES VIGNERONS DE WALLONIE », qui se tiendra le **30 mai 2012**, à la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité, située chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux.

Fait à Villers-la-Ville, le **28/05/2012**

Signature :

A renvoyer avant le **25 mai 2012** :  
Fédération Wallonne Horticole • Chaussée de Namur, 47 • 5030 Gembloux  
Tel : 083/62 73 30 • Fax : 083/62 73 89 • E-mail : fhw@fhw.be

L'association a pour but le développement, la mise en valeur et la protection du potentiel wallon de production vitivinicole.

Elle poursuit la réalisation de ce but par tous moyens et notamment, sans que cette énumération soit limitative, par l'organisation des missions suivantes :

- la coordination des activités du secteur vitivinicole wallon
- la réalisation d'expérimentations dans les conditions de la pratique
- la mise en place de projets de démonstration
- l'encadrement et la représentation des vignerons sur les plans technique, économique, social, fiscal et environnemental
- la vulgarisation de toute information en relation avec le secteur
- l'amélioration des techniques existantes et l'examen des possibilités de mise en œuvre de nouvelles techniques, pour une production durable et de qualité
- l'amélioration de la qualité des vins produits, en vue d'orienter la production vers des produits plus adaptés aux besoins du marché et aux

goûts et aspirations des consommateurs

- la promotion des vins produits en Wallonie, notamment ceux bénéficiant d'une appellation d'origine protégée ou d'une indication géographique protégée
- le développement de l'œnotourisme régional wallon
- l'établissement, en concertation avec les autorités wallonnes, des règles en matière de production (cépages autorisés, rendement, ...)

Il est fort heureux que l'APAQ-W travaille également en étroite collaboration avec l'Association des Vignerons wallons, essentiellement en ce qui concerne la promotion des vins wallons.

Comme l'écrit Marc Vanel sur son site ([www.marcvanel.be](http://www.marcvanel.be)), la première cheville ouvrière de l'AVW fut l'infatigable Henri Larsille, ancien gestionnaire administratif du Vignoble des Agaises aujourd'hui retraité, et initiateur du Festival des Vins wallons aux Lacs de l'Eau d'Heure depuis 2012.

Partant de zéro, il a réussi en peu de temps à fédérer les producteurs et surtout à imposer l'asbl comme interlocuteur auprès des autorités

régionales et même fédérales, notamment dans le débat sur les appellations.

Dans sa lettre du mois d'août 2013, le président fondateur de l'Association des Vignerons de Wallonie ASBL (« AVW ») Henri

Larsille rappelle que, jusqu'il y a peu, tous les vigneronns étaient représentés par la Fédération Belge des Vins et Spiritueux.

En juillet 2015, la présidence a été reprise par Pierre Rion, l'un des trois artisans du domaine de Mellemont.



Ses ambitions pour les prochaines années: fédérer les producteurs, élaborer une charte de bonnes pratiques dans le vignoble et, outre

des projets de promotion, faire en sorte que les vins wallons soient désormais servis dans les réceptions officielles.



Outre l'aspect réglementaire, l'association a pour but de développer, mettre en valeur et protéger le potentiel wallon de production viti-vinicole. L'objectif clair est que tous les vigneronns

wallons rejoignent l'asbl, qu'ils soient professionnels ou non, la cotisation ne devant pas être un obstacle.

Les membres à ce jour sont :

- 1 [LA FERME BLEUE](#) - Comines
- 2 [LE CLOS LOJERAU](#) - Flobecq
- 3 [VIGNOBLE DU CHANT D'EOLE](#) - Quévy
- 4 [LE CLOS DU VIGNOBLE SAINT DENIS](#) - Obourg
- 5 [VIGNOBLE DES AGAISES](#) - Haulchin
- 6 [DOMAINE DE LA MAZELLE](#) - Beaumont
- 7 [LE CLOS DES ZOUAVES](#) - Thain
- 8 [LE CLOS DU VAL D'HEURE](#) - Montigny-le Tilleul
- 9 [CLOS DU CHAPITRE](#) - Nivelles
- 10 [VIGNOBLE DE L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE](#) - Villers-la-Ville
- 11 [VIGNOBLE DE BOUSVAL](#) - Bousval
- 12 [BOIS DES DAMES](#) - La Hulpe
- 13 [VIGNOBLE DE GENVAL](#) - Genval Calais
- 14 [DOMAINE DE MELLEMONT](#) - Perwez
- 15 [DOMAINE LI BÛTCH AUS ROTCHES](#) - Jemeppe-sur-Sambre
- 16 [LE COUDE À COUDE](#) - Moustier sur Sambre
- 17 [DOMAINE DU RY D'ARGENT](#) - Bovesse
- 18 [DOMAINE DU CHENOY](#) - Emicos
- 19 [CHATEAU DE BIOUL](#) - Bioul
- 20 [CHÂTEAU BON BARON](#) - Lustin
- 21 [LE CLOS DU NEUF MOULIN](#) - Seilles (Andenne)
- 22 [DOMAINE DES ARCHES](#) - Coutisse
- 23 [LE CLOS DU BOIS MARIE](#) - Huy
- 24 [CLOSERIES DES PRÉBENDIERS](#) - Huy
- 25 [LE CLOS DU GÉRMÉ](#) - Ampsin
- 26 [CELIANDRE](#) - Flémalle
- 27 [LES COTEAUX DE LA LEGIA](#) - Ans
- 28 [VIN DE LIÈGE](#) - Heur-le-roman
- 29 [SEPTEN TRIONES](#) - Chaudfontaine
- 30 [LES MARNIÈRES](#) - Warsage
- 31 [DOMAINE VITICOLE POIRIER DU LOUP](#) - Torgny
- 32 [LE CLOS DE LA FOUCHÈRE](#) - Torgny

Lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018, Christophe Waterkeyn sera élu administrateur, au sein de l'asbl « ASSOCIATION DES VIGNERONS DE WALLONIE ».

**Renouvellement du CA**

- Le CA de l'AVW se compose de :
  - 3 administrateurs mh.
  - 12 administrateurs ma.
- Les administrateurs sont choisis parmi les membres de l'asbl
- Leur mandat est de 3 ans
- Les administrateurs sortants sont rééligibles

**Se sont portés candidats**

- BALDUYCK Christian
- BEVILLARD Romain
- BUCELLA Fabrizio
- DE SAERE Ewelen
- DE BUSSCHER Vincent
- DESPATURES Jean-Bernard
- DIRICK Alain
- DRIES Daniel
- EWBANK Hubert
- LARSILLE Henri
- RION Pierre
- SEBA Jean-Marie
- VAXELAIRE Vanessa
- WATERKEYN Christophe

Sont désignés administrateurs de l'asbl, les 12 personnes suivantes qui acceptent ce mandat jusqu'à l'AG 2021 : BALDUYCK Christian, BEVILLARD Romain, BUCELLA Fabrizio, DESPATURES Jean-Bernard, DIRICK Alain, DRIES Daniel, EWBANK Hubert, LARSILLE Henri, RION Pierre, SEBA Jean-Marie, VAXELAIRE Vanessa et WATERKEYN Christophe



Comme le disait Jean-François Baele en 2012, la création d'une Association professionnelle des Vignerons de Wallonie palliera certains manques. Elle permettra *de mieux se concerter entre vignerons pour l'avenir, mais également de se prémunir et de se professionnaliser encore plus dans la culture même de la vigne. Certains restaurateurs sont toujours sceptiques quant à la qualité des vins belges, il faut casser les préjugés et donner au vin belge ses lettres de noblesse, comme pour la bière ou le chocolat. Le vin belge, c'est aussi un savoir-faire, une histoire, un terroir.* »

Avec ses buts ambitieux d'assurer « le développement, la mise en valeur et la protection du potentiel wallon de production vitivinicole », l'AVW nourrit, entre autres, l'ambition de coordonner et d'encadrer le secteur, de vulgariser des informations en relation avec le secteur, de promouvoir les produits et de développer l'œnotourisme régional wallon.

Le petit vignoble de l'abbaye de Villers y apporte sa modeste brique, sans doute, mais quelle brique !